Définition



Le Petit Robert, ed. 2004

APPRENDRE:

- 1. Acquérir la connaissance de. Etre rendu capable de connaître, de savoir.
- 2. Acquérir un ensemble de connaissances par un travail intellectuel ou par l'expérience.
- 3. Acquérir les connaissances et les procédés nécessaires pour pratiquer un métier, une science
- 4. Apprendre à : devenir capable de (par le travail de l'esprit, l'expérience)